



Défendez-vous, votez pour vous, votez pour la FSU

La FSU, première fédération syndicale de l'Éducation nationale, engagée au quotidien pour le respect des droits individuels et collectifs.

Les candidats présentés par la FSU sont d'abord vos collègues et pas des professionnels du syndicalisme. Ils exercent leur métier, comme vous, dans les services.

Des attaques tous azimuts sur les droits des personnels

Les horaires

Une organisation syndicale de notre académie demande à l'administration d'aligner les personnels des services sur les horaires les plus défavorables.

La FSU, au mois de juin 2019, a gagné la bataille en préservant les acquis des luttes des personnels.

Les mutualisations et l'organisation des services au niveau de la Région académique

Les mutualisations se sont faites au détriment des personnels et des usagers.

La FSU s'oppose à toute nouvelle mutualisation dans les services et à toute fusion d'académies ou de services académiques. Elle se bat pour l'amélioration des conditions de travail et le maintien d'un service public de proximité.

Les conditions de travail

L'Académie de Grenoble est la plus mal dotée de France en personnels administratifs. C'est l'engagement et la conscience professionnelle des collègues qui en permettent le fonctionnement.

La FSU revendique la création de 300 postes afin de compenser la carence dans les services et d'assurer un service public de qualité.

Mouvement du personnel des services

La FSU revendique un véritable mouvement des personnels des services avec un barème et une transparence sur les postes mis au mouvement.

Dialogue social

Présente dans toutes les instances, représentée dans les groupes de travail, la FSU ne refuse pas a priori le dialogue avec l'administration.

Sans concessions, ni surenchère, la FSU est respectée par l'administration y compris dans ses oppositions et ses refus.

La FSU a été force de revendication notamment dans la mise en place d'une grille indiciaire pour les contractuels. Elle milite pour la création d'un corps de titulaires remplaçants et en attendant pour la généralisation des contrats 12 mois à temps complet pour les contractuels.

Le régime indemnitaire

Les organisations syndicales signataires du texte sur l'ARTT en 2002 avaient obtenu la promesse d'un rattrapage du montant des indemnités.

17 ans après, promesse non tenue ! Nous atteignons à peine la moyenne versée tous ministères confondus.

La FSU, en plus de la revalorisation de la valeur du point d'indice, exige l'alignement de notre régime indemnitaire sur le régime le plus favorable.

Dans l'Académie, elle réclame le même montant de complément indemnitaire annuel* quelle que soit la catégorie de l'agent.

*(CIA, appelé à tort « prime de Noël »)

Donnez-vous les moyens, votez FSU.





Défendez-vous, votez pour vous, votez pour la FSU

La FSU, première fédération syndicale de l'Éducation nationale, engagée au quotidien pour le respect des droits individuels et collectifs.

Née en 1993, la FSU met depuis en œuvre un syndicalisme démocratique, indépendant, pluraliste.

Elle est un outil au service des personnels comme des usagers du service public.

Elle est reconnue comme première force dans l'Éducation nationale depuis sa création.

Forte de cette confiance, elle affirme son identité propre tout en recherchant à construire avec les autres forces syndicales et sociales les fronts unitaires les plus larges possibles.

